

# LE P'TIT CASTELNEUVIEN

mémoire de village

N° 5

avril 2011

offert par l'association **ETIENNE-URSIN BOUZIQUE**

## De l'hospice Colbert au foyer Claude Bozonnet 51 ans d'accueil de personnes handicapées à Châteauneuf



L'entrée du foyer APF, chemin des Perrières.

**I**l y a 5 ans, le « **Foyer Claude Bozonnet** » s'installait dans des locaux neufs, chemin des Perrières, et prenait le nom de **Foyer APF**. Une longue histoire pour cette institution qui fait partie intégrante de notre village.....

En 1945, le maire de Châteauneuf, Madame Devaux, autorise l'ouverture d'une maison pour handicapés dans les locaux de l'hospice Colbert, place du château.

En 1950, l'abbé Pernet, dit « le père », fondateur de l'association des infirmes, y ouvre, après des années de travaux, le « **Foyer Ste Jeanne de France** », 30 jeunes filles y sont accueillies.

**E**n 1962, l'APF reprend l'établissement sous réserve d'y apporter les aménagements nécessaires. Après agrandissement et rénovation, la maison peut accueillir 48 personnes hommes et femmes.

En 1977, le 20 mai, le foyer est inauguré sous le nom d'un jeune handicapé remarquable par sa volonté, **Claude Bozonnet**. Ce dernier avait entrepris des études de mathématiques qui le menèrent à l'enseignement. Il est décédé à l'âge de 30 ans, un an avant ce baptême.

En 1987, d'autres travaux sont engagés ( cuisine, ascenseur...), mais les normes de sécurité devenant plus exigeantes, le foyer dut déménager vers des lieux plus clairs et plus spacieux. La partie récente du bâtiment est transformée en gîte d'étape et de séjour.

Mais que va devenir la partie historique ?



Fauteuil début de siècle.

**P**armi les anciennes, nous avons rencontré des pensionnaires de l'ancien foyer Sainte Jeanne de France.

Très fermé du monde extérieur, le foyer ne comptait qu'une vingtaine de handicapées, le mot « résident » n'existait pas à l'époque. La directrice tenait d'une main ferme la bonne marche de l'établissement.

Seul le sexe féminin y était admis. Les heures d'atelier étaient programmées : 9h-12h et 15h-18h. Une clochette signalait l'heure du repas ... (puis) la vie mixte est autorisée ... tout est fait désormais pour que le foyer s'ouvre sur le monde extérieur... Un grand pas social a été franchi depuis les années 50 et ce pour le bien-être de tous ces jeunes handicapés moteur .



Le personnel et les pensionnaires du foyer en 1960.

Extrait de l' article de J. D. dans la Nouvelle République  
du 1er décembre 1991.

# Histoire.

**E**n juillet 1732 (sous Louis XV), lors d'une visite pastorale, le Cardinal de La Rochefoucault relate que dans l'hôpital, tenu par les sœurs de la charité, situé à Navreau : « nous avons trouvé six vieilles femmes, la plupart mendiaient journellement dans la ville et avaient souvent des querelles entre elles avec scandale ».

Suite à cette visite, la municipalité accorda un complément financier.

En mars 1854, le Préfet du Cher « considérant qu'il est plus avantageux de se défaire des anciens bâtiments et s'en procurer de plus convenables ... autorise l'hospice de Châteauneuf à acquérir la maison de Marigny en ville haute ».

Le bâtiment fut acheté le 17 mai 1854 par le Conseil d'Administration de l'hospice à la famille Terrasse des Vaslins pour la somme de 19 000 F. L'acte de vente stipule: « Le prix de la présente vente sera payé par la vente de l'hospice actuel et pour le surplus au moyen d'une aliénation des rentes de la dotation Colbert (1) ». La famille Terrasse des Vaslins tenait la maison Marigny par héritage de la famille Heurtault de Marigny, laquelle l'avait acquise en 1763 auprès de Paul Gallucio de l'Hôpital, marquis de Châteauneuf, lieutenant général des armées du Roy, propriétaire du château.

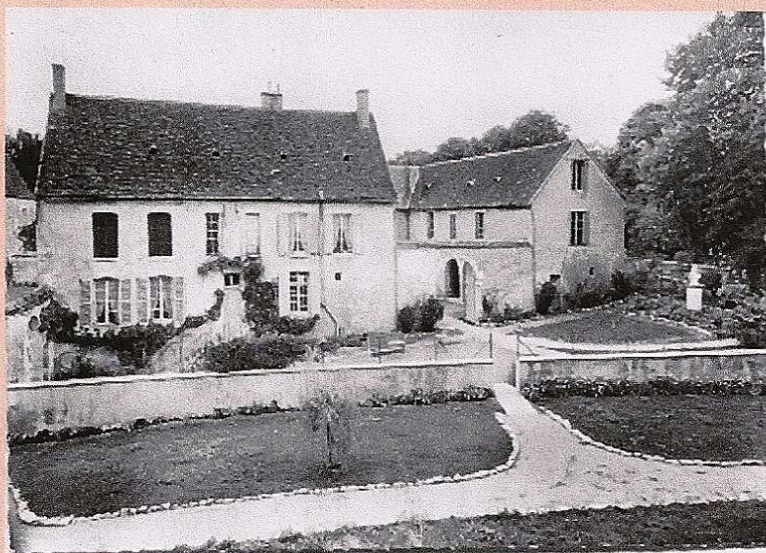


**Buste de Colbert dans le jardin de l'hospice.**

**L**'hospice s'installe donc « en ville haute », devient hôpital hospice et accueille des malades indigents. Le règlement intérieur, en date du 13 avril 1870, se conclue par la proposition de « placer au fronton de l'édifice l'inscription : HOSPICE COLBERT pour rappeler que le bienfait des installations ... est dû à la dotation Colbert ».

En 1914, l'hospice Colbert offre 25 lits aux soldats blessés. Au début des années 40, il a aussi accueilli une pouponnière et des personnes âgées.

(1) La veille de sa mort, dans son testament, Colbert a fait un legs en faveur des communes du marquisat, c'est la dotation Colbert dont a pu bénéficier ensuite l'hospice de Châteauneuf.



**L'entrée du Foyer Sainte Jeanne de France en 1960.**



**M**arie-Claire Duchènes et Marie-France Fleury sont deux figures du foyer. Marie-Claire est entrée au foyer le 29 juin 1976 à l'âge de 19 ans, elle circule beaucoup dans Châteauneuf pour se promener et faire les courses pour les autres pensionnaires.

Marie-France avait 14 ans quand elle est arrivée le 28 février 1958 au Foyer Ste Jeanne de France. Elle adhère aux aînés ruraux et va voir les anciens à l'Hermitage. Elle se souvient de sa jeunesse au Foyer : « C'était très pieux, on faisait la prière au lever, au coucher et à chaque repas. On ne sortait pas et on avait pour nos achats seulement 5 francs par mois ». Mariée en 1989 à Jean Fleury (aujourd'hui décédé), elle apprécie l'évolution du confort dans le nouveau foyer.

**Association Etienne Ursin Bouzique, 58, rue de la Chaussée, Châteauneuf-sur-Cher Tél :06 03 43 76 64**  
**Adhésion annuelle : 10 euros**

**Pour la réalisation de ce numéro, merci à : Claudie Chénier, Mme Clar, Maître Cretin, Jean Dabert, M. Noiret, directeur du foyer APF, Bernard Robinet.**

**Nous remercions nos lecteurs de leur fidélité et de leur soutien.**

**Conception : Jacquelin Grosbot, Michèle Gonnet, Viviane Picquart, Alain Pennetier.**

**publication déposée reproduction interdite**

**IPNS**